

La doctrine des représailles massives et l'impossible défense nucléaire de l'alliance atlantique : de la directive MC 48 à MC 70

François David
(Université Paris 4)

A partir du lancement du Spoutnik soviétique en 1957, les Européens doutent de la sincérité du président américain chaque fois qu'il parle de représailles massives. Ils sont pourtant eux-mêmes incohérents. D'un côté, les partenaires atlantiques n'aiment pas avoir des armes atomiques américaines sur leur sol et veulent conserver la possibilité d'un combat purement conventionnel, dont les divisions américaines en RFA seraient le fer de lance. D'un autre côté, les alliés européens exigent que les Etats-Unis proclament périodiquement les vertus de la dissuasion nucléaire. Le glaive atomique est le meilleur moyen, selon eux, d'éviter un conflit avec l'URSS, parce qu'il arrime le destin américain à celui de l'Europe. En réalité, les partenaires atlantiques espèrent secrètement que les représailles massives détruiraient les villes soviétiques et américaines en laissant l'Europe hors de cause. En bonne logique, ils suspectent les autorités américaines de chercher le contraire : confiner les destructions à l'Europe occidentale et s'entendre tacitement avec les Soviétiques pour s'épargner des destructions mutuelles.

Deux directives atlantiques ponctuent ce débat : MC 48 et MC 70. En 1954, MC 48 pose le dogme d'une riposte atomique automatique contre toute agression soviétique. En 1958, la grande nouveauté de MC 70 consiste à équiper les forces européennes en armes nucléaires, sous double clé. Ce que les Occidentaux gagneraient en puissance de feu, ils risqueraient de le perdre en soutien américain, les unités américaines maniant les bombes tactiques étant de moins en moins nombreuses sur le vieux continent. Si la tendance se confirmait, la défense atomique de l'Europe reposerait de plus en plus sur les Européens, sous les ordres absolus du SACEUR, un général... américain.